

## Opération locale Val d'Allier

Système de production et biodiversité : agir dans la durée et à l'échelle d'un paysage agricole.

### Objectifs visés

Tester et conforter les capacités d'un territoire voué à l'élevage allaitant semi-extensif à s'inscrire dans une démarche de développement durable axée sur la synergie « agriculture et biodiversité ».

Orienter cette démarche vers une relation forte entre les agriculteurs, les experts naturalistes, l'administration chargée des politiques environnementales et le grand public.

### Présentation résumée

Les OLAE (Opérations locales agri-environnementales), conçues par l'Union européenne à la suite du 1<sup>er</sup> règlement PAC de 1992, étaient des dispositifs ambitieux destinés à « l'adaptation des systèmes d'exploitation dans de grands secteurs de milieux naturels rares et sensibles ». Ces opérations, prévues sur 5 ans, concernaient donc exclusivement des territoires agricoles, regroupant un nombre significatif d'exploitations contiguës, présentant des traits socio-économiques communs, dans un cadre éco-biologique d'une richesse particulière à préserver prioritairement.

L'originalité de l'OLAE « Val d'Allier », débutée il y a plus de 15 ans avec une quarantaine d'agriculteurs, n'est pas tant d'avoir su parfaitement s'insérer dans un dispositif exigeant et pointu que d'avoir initié durablement une conception du développement agricole local proche du concept actuel de **socio-écosystème** abordé par l'INRA dans son expertise scientifique collective « Agriculture et biodiversité » (ESCo 2008). C'est en particulier à ce titre que cette expérience d'origine ancienne peut être utile à revisiter et à prolonger ailleurs, sous d'autres formes, en profitant de l'évolution des mentalités.

L'influence localement positive de l'opération est en effet encore tangible, tant du point de vue des liens humains générés que du maintien d'un agrosystème cohérent et viable dans un bocage complexe (SAU 3300 ha) à forte proportion d'espaces semi-naturels préservés, où aucun des 841 taxons connus de la biodiversité ordinaire et remarquable ne semble avoir subi de dégradation ces 17 dernières années.

### Contexte et facteurs déclencheurs du projet

Les années 1990 marquent tout juste l'entrée officielle de la protection de l'environnement dans le champ institutionnel agricole avec en particulier les premiers travaux sur la réduction des pollutions d'origine agricole. Seule l'équipe nationale à l'origine de la démarche expérimentale des Plans de Développement Durable (PDD) défend alors l'importance d'inscrire le développement agricole dans une logique plus respectueuse des paysages et de leurs composantes physiques, culturelles, et écologiques.

L'expérience du Val d'Allier s'est en tout point inspirée du mode de raisonnement et d'animation proposé par l'équipe nationale PDD. Le dispositif OLAE a fourni l'occasion d'un projet concret, l'axe Loire-Allier a été retenu comme terrain privilégié d'approche dans le Cher du fait de l'existence de nombreuses publications

### Opération Locale



### Val d'Allier

### Action n° 50

**Mots-Clés :** *Val d'Allier*

### Pilotes de l'action :

Chambre d'agriculture du Cher (CDA 18) : *animation initiale, médiation, gestion de l'expertise collective et montage de l'opération, Comité local et Experts naturalistes bénévoles.*

Travaux relayés par l'association « Les Amis du Val d'Allier »

**Périmètre territorial de l'action :** 3 communes du 18, Val d'Allier rive gauche.

**Date de réalisation :**  
Début : 1994

Fin : action encore en cours

### Documentation disponible sur l'action :

Revue « Recherches Naturalistes » n°19/20 Spécial Val d'Allier, déc.2011.

Film disponible en DVD, « Paradis en herbe » 2004 Réal.: P Henri, JP Thévenin

Rapports et documents CDA 18.

scientifiques sur la biodiversité de cet hydrosystème. Enfin la rencontre inattendue entre des conseillers agricoles motivés, un groupe structuré d'éleveurs soucieux de la qualité de leur territoire et des experts naturalistes dévoués au projet a été totalement déterminante.

## Résultats et productions

Outre la production d'une analyse de la situation agro-écologique débouchant sur un cahier des charges conciliant agriculture et biodiversité, l'OLAE Val d'Allier a donné lieu à une multitude d'ateliers de travail touchant chaque élément du paysage, du lit majeur inondable de l'Allier aux lisières forestières de crête. La prise en compte de la gestion durable du bocage, des prairies naturelles et temporaires, des zones humides, des bords de petits cours d'eau, des cultures annuelles a donné lieu à une créativité sans cesse relancée par des débats contradictoires entre acteurs.

Longtemps après cette opération, il est intéressant de constater qu'aucun élément des 117 km de haies en contrat n'a été détruit et que la totalité des espaces semi-naturels présents initialement a été préservée. D'autres actions en faveur de la biodiversité ont reçues un accueil favorable sur ce territoire désormais bien connu. Les éleveurs ont surmonté les différentes crises ayant touché depuis l'élevage allaitant français et font preuve d'une bonne technicité dans un cadre quasi exclusivement réservé à la production d'animaux élevés à l'herbe, 5 des plus petites exploitations initiales ont disparu.

## Enseignements

### Points forts et facteurs de réussites :

Les travaux encadrant cette réalisation ont bénéficié d'une forte mobilisation multi-acteurs, et d'une remarquable synergie, à l'époque, entre démarches ascendantes et descendantes. Les acquis concernant le raisonnement des projets agri-environnementaux ont été largement réinvestis ailleurs, de même que la technicité acquise en matière d'agro-écologie. Peu d'opérations mettant en jeu le thème « agriculture durable et biodiversité » peuvent se prévaloir aujourd'hui d'un impact aussi important dans la durée auprès du grand public et des lycées agricoles.

### Points faibles et difficultés rencontrées :

Cette réalisation est intervenue trop tôt et a été parfois sévèrement critiquée par les observateurs agricoles externes du fait de sa spécificité peu conforme aux mentalités de l'époque (« projet figeant les perspectives d'évolution des agriculteurs et déstabilisant les stratégies syndicales », « trop forte ingérence de l'écologie sur le terrain agricole », « projet inapplicable ailleurs »...Le soutien constant de la CDA 18 a néanmoins permis de dépasser ces critiques. Les problématiques « CTE », « Nitrate » et « Ressource en eau » ont ensuite refocalisées l'attention sur d'autres territoires, à une échelle beaucoup plus importante.

## Liste des partenaires de l'action :

Chambre d'agriculture du Cher, Association « Les amis du Val d'Allier », DIREN Centre/ DRAFCentre /DDAF 18/ CNASEA/ Conseil régional du Centre.

Expertise collective initiale : CDA 18, Cellule d'Application en écologie-Université de Dijon, Mrs C. Bodin et J-P. Thevenin, experts naturalistes. Avec la participation du Museum d'Histoire Naturelle de Bourges et du Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre.

La mise au point de l'OLAE initiale, la promotion de l'opération et la communication des résultats auprès du public ont bénéficié de la participation constante d'un groupe de 35 agriculteurs piloté par un comité local, avec l'appui de l'association « Les Amis du Val d'Allier » et de naturalistes départementaux qui poursuivent encore leurs travaux d'inventaire, publient et vulgarisent leurs acquis.

### Pour en savoir plus :

Nom du contact : JF MORIN, CDA 18  
Téléphone : 02 48 61 59 91  
E-mail : jf.morin@cher.chambagri.fr

**Rédacteur de la fiche : JF MORIN**

**Date de rédaction : Mars 2013**

**Dernière mise à jour : Mars 2013**